

Le Conseil des Ministres délocalisé, en sa huitième session, s'est réuni le jeudi 25 avril 2013, à l'hôtel de ville de Tambacounda, sous la présidence du Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Macky SALL.

Ouvrant lestravaux, le Président de la République a tout d'abord, adressé aux populationsde la Région de Tambacounda, ses remerciements appuyés pour l'accueillexceptionnel qui lui a été réservé. Il a magnifié l'intensité de la convergencecitoyenne devant cet accueil, traduction de l'attachement de noscompatriotes, à la République en action. Le Chef de l'Etat a ensuite invité lePremier Ministre à présenter au Conseil, les résultats du conseilinterministériel de développement, consacré à la Région visitée.

Prenant la parole, le Premier Ministre s'est réjoui à son tour, de l'accueilchaleureux que les populations de Tambacounda ont réservé à l'exécutif, malgréles rigueurs actuelles du climat, preuve de leur forte adhésion à la politiquede développement engagée par le Chef de l'Etat.

Au titre du diagnostic préalable, Le Premier Ministre a relevé la réalité d'uneRégion qui regorge de potentialités exceptionnelles, en termes d'avantageshydrographiques, de terres cultivables, de richesses minières, de patrimoinesculturels et touristiques et autres, mais qui présente un tableau de zoneenclavée et peu développée.

Face à cet héritage difficile, le Gouvernement, prenant les choses en main, aprévu d'intensifier les investissements publics sur la période 2013-2015, pourun montant global de **201,9 milliards de FCFA au titre du PTIP**, aveccomme actions prioritaires :

- le désenclavement au niveau interne et externe de la région, avec un programme spécial de pistes de désenclavement,
- l'accroissement des productions agro-sylvo-pastorales,
- la régénération et la gestion des ressources halieutiques,
- la modernisation de l'artisanat et le développement du tissu industriel et minier,
- la valorisation du potentiel touristique,
- le renforcement de l'accès aux infrastructures et services sociaux de base de qualité,
- la promotion de l'emploi des jeunes et l'autonomisation des femmes.

Le Premier Ministre a également rappelé les multiples opérationsgouvernementales en cours, notamment celles ayant trait au relèvement de la productionagricole (culture du coton et de la banane), à la couverture scolaire etsanitaire, au développement local et aux infrastructures de base...

Au titre des autres activités gouvernementales de la semaine écoulée, le Premier Ministre a rendu compte au Conseil, des conclusions de la rencontre sur la question des bacheliers non orientés dans les universités publiques. Il a ce sujet, informé du choix porté sur 11 établissements dont les programmes sont validés par le Cames (sur les 13 qui avaient participé à l'offre), pour recevoir 6600 étudiants, avec la possibilité pour ces derniers d'être inscrits en priorité, dans leurs régions d'origine.

Le montant global des frais de scolarité, pris en charge par l'Etat, a été évalué à 4 milliards 12 millions 800 mille FCFA, outre une enveloppe de plus 435 millions pour couvrir les bourses et aides qui seront attribués aux étudiants en fonction de critères relatifs à leurs performances académiques.

Le Premier Ministre a ensuite fait état de l'ouverture le 23 avril 2013, de travaux de l'atelier régional de partage des connaissances sur le Programme d'Achats d'Aliments pour l'aide alimentaire en Afrique (PAA), avec des actions prévues notamment dans la Région de Kédougou.

Le Premier Ministre a également rendu compte, au Conseil, de la réunion interministérielle hebdomadaire sur le suivi du plan d'urgence de lutte contre les inondations, qu'il a présidée, le lundi 22 avril 2013.

Reprenant la parole, le Président de la République a adressé ses félicitations au Premier Ministre et à l'ensemble du Gouvernement pour la qualité des travaux du conseil interministériel de développement, consacré à la Région de Tambacounda.

Abordant les thèmes retenus pour sa communication du jour, le Chef de l'Etat a exposé la politique nationale de l'environnement et du développement durable dans le cadre de la promotion d'une « **Nouvelle Gouvernance verte au Sénégal** ».

A ce propos, le Président de la République a engagé le Gouvernement à adopter une approche de gestion rationnelle de nos ressources naturelles, afin d'assurer une croissance économique et un développement soucieux de l'équilibre écologique et de la préservation de l'environnement. Pour le Chef de l'Etat, la « **nouvelle Gouvernance verte** », qui prône une approche multisectorielle, devra s'articuler autour de la préservation des aires protégées, de la promotion de l'exploitation rationnelle des ressources forestières et cynégétiques (bois, chasse notamment), et d'une politique minière respectueuse de l'environnement et du développement local durable.

Le Président de la République a saisi l'occasion de la présence du Gouvernement à Tambacounda, pour faire de cette Région, le territoire d'expérimentation de cette nouvelle dynamique de consolidation du développement durable.

Le Président de la République a épuisé ce sujet, en informant de sa décision de présider chaque année, en septembre, une Conférence nationale sur le Développement durable, qui devra valider le rapport annuel de la Commission Nationale de Développement Durable et procéder aux orientations politiques stratégiques.

Le Chef de l'Etat a ensuite abordé la question du développement de notre artisanat, dont il a souligné l'importance, dans la vie nationale en termes d'emplois, de symbole pour la conservation du savoir-faire séculaire national et d'accompagnement au dynamisme touristique.

A cet égard, et dans le cadre d'une option de repositionnement stratégique de ce secteur, le

Président de la République a engagé le Gouvernement, en concertation avec les acteurs concernés, à élaborer, d'ici fin juin 2013, une **Stratégie Nationale de Développement de l'Artisanat (SNDA)**, qui devra assurer la promotion des entreprises artisanales dans chaque région.

Le Chef de l'Etat a demandé au Gouvernement d'initier, dans les meilleurs délais, la réforme des Chambres des Métiers, en vue de les transformer en institutions pivots de la relance de l'artisanat. Dans le même élan, il a proposé une révision des missions de l'Agence de Promotion et de Développement de l'Artisanat, pour mieux répondre aux attentes globales du secteur et construire un artisanat économiquement dynamique et porté par des mécanismes de promotion et de financement adéquats.

Le Président de la République a par ailleurs, informé le Conseil, de sa volonté de présider en début septembre, une Conférence sociale, impliquant le Patronat et les centrales syndicales et l'Etat, en vue d'échanger sur les revendications syndicales et ainsi apporter les réponses appropriées et possibles dans le cadre de la loi de finances annuelle. Le Président de la République a demandé, à cette date, au Gouvernement de préparer, la signature d'un **Pacte pour l'Emergence**, avec l'ensemble des acteurs de la vie économique et sociale.

Le Président de la République a félicité le Ministre de la Santé et de l'Action Sociale, pour l'inauguration d'un centre national d'hémodialyse à Tambacounda, initiative permettant une prise en charge locale des malades.

Le Chef de l'Etat a également adressé des félicitations au Ministre de la Communication et de l'Economie Numérique, au Directeur Général de la RTS ainsi qu'à l'ensemble de son personnel, pour la mise en place d'une chaîne régionale RTS dans la localité de Tambacounda. Selon le Président de la République, cette importante réalisation complète et étend la diffusion nationale, tout en prenant en compte la production télévisuelle locale, ce qui imprime à ce secteur, la dimension de territorialisation de l'action publique.

Au titre de son agenda de la semaine, le Chef de l'Etat a reçu diverses personnalités parmi lesquelles, on peut citer : Madame Yamina BENGUIGUI, Ministre Délégué Français, chargée de la Francophonie, en visite dans notre pays dans le cadre des préparatifs du 15^{ème} Sommet de la Francophonie prévu en novembre 2014 au Sénégal.

Le Ministre de l'Economie et des Finances a rendu compte au conseil de la mission effectuée à Washington auprès de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International. Il a notamment indiqué qu'à l'issue des entretiens avec ces partenaires, le Sénégal a passé avec succès la revue ISPE, occasion saisie par le Président de la République, pour féliciter le Ministre de l'Economie et des Finances, le Ministre Délégué au Budget ainsi que leurs collaborateurs.

Le Ministre de Affaires Etrangères a fait le point au conseil de l'actualité internationale, en mettant l'accent notamment sur la situation politico-sécuritaire qui prévaut dans la sous-région.

Le Ministre a par ailleurs informé le conseil de la décision de l'Allemagne de mettre à la

disposition de notre pays une enveloppe de 34 millions d'euros, destinée à la promotion des énergies renouvelables, à l'appui à la décentralisation et au développement local, avec une attention particulière portée à la région naturelle de Casamance.

Le Ministre de l'Energie a présenté au Conseil le rapport d'activité trimestriel de SENELEC, qui laisse entrevoir une nette amélioration des performances techniques et financières de la société nationale. Il a donné des assurances sur la poursuite du processus de restructuration interne de la société.

Le Ministre de la Fonction Publique du Travail et des Relations avec les Assemblées a fait une communication sur les préparatifs de la fête du Travail. Il a notamment informé des démarches entreprises dans la gestion des cahiers de doléances des organisations syndicales. Il est également revenu sur les actions de politique sociale du Gouvernement concernant notamment :

- la baisse de l'impôt sur les revenus
- la relance et le soutien apporté aux entreprises en difficulté
- la réforme du cadre juridique de l'assurance maladie
- la revalorisation à hauteur de 10% des pensions des retraités de l'IPRES

Enfin, le Ministre a indiqué qu'une vaste réflexion était en cours pour l'élaboration d'une stratégie efficiente en faveur d'une meilleure prise en charge des revendications syndicales et d'une protection accrue des couches sociales vulnérables.

Le Ministre de l'Artisanat de l'Apprentissage et de la Formation Professionnelle a informé le Conseil des résultats de sa mission en Suisse, occasion pour lui, de s'imprégner du modèle de formation professionnelle de ce pays.

Le Conseil a pris les mesures individuelles suivantes :

Monsieur Abdoulaye SENE, Chargé d'enseignement à l'Institut des Sciences de l'Environnement de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (ISE-UCAD), est nommé Président du Conseil d'Administration de l'Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur (ANAQ-Sup) pour un mandat de trois (3) ans;

Monsieur Baydallaye KANE, Professeur titulaire des universités, est nommé Recteur de l'Université de Thiès, en remplacement du Professeur Cheikh Saad Bou BOYE ;

Monsieur Moustapha LY, Conseiller en relations internationales, matricule de solde n°517 128/D, est nommé Directeur des Petites et Moyennes Entreprises (PME), au Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Secteur informel, en remplacement de Monsieur Ibrahima DIOUF, appelé à d'autres fonctions.

